

LA LETTRE DE LA SHAM

NUMÉRO 3 – AUTOMNE 2026

AU SOMMAIRE :

Édito	1
Les actus de la SHAM	1
Les conférences	2
Programme de l'excursion du 10 octobre	4
Compte-rendu de l'excursion de mai 2026	5
À découvrir !	8
Histoire anecdotique du Maine	9
Bulletin d'adhésion	11

Avec les contributions de :

Élisabeth Girard-Laucournet
Vincent Corriol
David Audibert
Lorenzo Girard

Après un été torride, toute l'équipe de la SHAM est heureuse de vous retrouver pour lancer une nouvelle saison riche et variée.

Le cycle de conférences, autour de quatre dates cet automne, a débuté dès le 10 septembre, avec une présentation des *aulae*, lieux de pouvoir autant que de prestige au Moyen Âge. Il se poursuit en octobre avec deux autres dates ; autant d'occasions de découvrir de nouveaux horizons proches ou plus lointains.

Notre prochaine sortie, le samedi 10 octobre, sera l'occasion pour nous d'aller explorer les pays Fertois, en collaboration avec la

Société du Pays Fertois –
Études et Recherches.

Vous retrouverez aussi dans ce numéro nos chroniques habituelles, dont la désormais classique « Histoire anecdotique du Maine », qui nous fera découvrir le « Jeudi fou de Ballon ».

Bonne lecture, et bonne rentrée !

*Vincent Corriol et toute
l'équipe de rédaction*

LES ACTUS DE LA SHAM

- Jeudi 8 octobre 2026, 19h. Archives départementales de la Sarthe. Conférence de Stéphanie Barioz, chargée de valorisation de l'inventaire du patrimoine de la Sarthe, sur Lionel Royer (dans le cadre du programme « Patrimoine artistique et religieux : des trésors sarthois à découvrir »)
- Samedi 10 octobre : excursion co-organisée avec la Société du Pays Fertois – Études et Recherches. Au programme, la découverte des merveilles connues et moins connues de la Ferté-Bernard, du château de Montmirail, des églises de la Bosse et Saint-Georges-du-Rosay...
- Le numéro 2025 de la *Revue* est sur le point de paraître. N'attendez plus pour le découvrir et si vous n'êtes pas encore sociétaire, rejoignez-nous !

LES CONFÉRENCES DE CET AUTOMNE

Jeudi 10 septembre 2026, 18h. Philippe FAVRE, Sociétaire de la SHAM : « L'aula, lieu de pouvoir : analyse comparative France, Angleterre, Pays de Galles (1000-1350) »



La première conférence de la saison a rassemblé une petite quarantaine de personnes, dans la salle Pierre Belon de la bibliothèque universitaire, bien connue de nos sociétaires. M. Philippe Favre nous a présenté le fruit de recherches minutieuses autour de cet élément central qu'est l'*aula*, grande salle des résidences de prestige et de pouvoir au Moyen Âge. A la fois lieu de réception, espace politique et cadre de la mise en scène du pouvoir, l'*aula* constitue le cœur des résidences palatiales, associée à la chapelle (*capella*), espace du religieux, et à la

chambre (*camera*), espace du privé familial. Initialement isolée, elle est progressivement intégrée dans des espaces palatiaux de plus vastes dimensions, où les bâtiments ne sont plus disjoints, mais rassemblés.

Les très nombreux exemples, provenant des deux côtés de la Manche, révèlent davantage de survivances de ces espaces en Angleterre qu'en France. Au « haut bout » siège le maître des lieux, les entrées de service étant rejetées sur les côtés ou sur le mur opposé, au « bas bout ». Le confort n'est pas négligé, avec un chauffage fourni par un âtre central beaucoup plus fréquent qu'on ne l'a souvent présenté. Les nombreuses illustrations qui ont émaillé le propos nous ont permis de voyager à la fois dans le temps et dans l'espace.



Illustrations : en haut : la grande salle du palais royal de Winchester (Angleterre, XIII^e siècle). En bas : la grande salle du palais comtal de Poitiers (XII^e siècle)

Les Prochaines conférences :

- **Jeudi 8 octobre 2026, 19h. Archives départementales de la Sarthe.** Conférence de Mme Stéphanie BARIOZ, chargée de valorisation de l'inventaire du patrimoine de la Sarthe, sur Lionel Royer (dans le cadre du programme « *Patrimoine artistique et religieux : des trésors sarthois à découvrir* »)
- **Jeudi 22 octobre 2026, 18h30. Bibliothèque universitaire, salle Pierre Belon.** Conférence de Claudine LE TOURNEUR D'ISON, journaliste, chercheuse, auteure, formée en histoire de l'art et en égyptologie notamment à l'École du Louvre et au Collège des Hautes Études : « *La bibliothèque d'Alexandrie, la première intelligence du monde* »
- **Jeudi 19 novembre 2026, 18h. Bibliothèque universitaire, salle Pierre Belon.** Conférence de Vincent CORRIOL (maître de conférences en Histoire médiévale, Le Mans Université) : « *“Qui n'a pas de blason porte un lion”. L'animal et ses représentations dans l'héraldique médiévale* »

EXCURSION DU 10 OCTOBRE 2026
AVEC LA SOCIÉTÉ DU PAYS FERTOIS – ÉTUDES ET
RECHERCHES

Programme des visites

La Ferté-Bernard :

Visite guidée de l'église Notre-Dame-des-Marais et de la porte de ville Saint-Julien

Hôtel Courtin de Torçay, anciennes halles, grenier à sel, maisons à pans de bois

Guidage et commentaires par M. Jean Sicard, président de la Société du Pays fertois – Études et Recherches, membre de la SHAM et ses collègues historiens

Déjeuner au restaurant *Le Bacchus* (La Ferté-Bernard)

Trajet La Ferté-Bernard à Montmirail

Visite guidée du château de Montmirail

Trajet Montmirail à La Bosse

Le site médiéval de La Bosse : motte féodale, église, céramique

Visites et commentaires par Pierre Darlot et Gérard Bouvet historiens et archéologues, membres du conseil de la SHAM

Trajet de La Bosse à Saint-Georges-du-Rosay

Saint-Georges-du-Rosay : Église fortifiée et manoir de Penloup

COMPTE-RENDU DE L'EXCURSION DU 28 MAI 2026 SUR LES CHEMINS HISTORIQUES DE LA MAYENNE

En partenariat avec la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, nous avons conduit une trentaine de nos sociétaires sur les chemins historiques de ce département.

Le **château de Lassay**, aux marches de la Bretagne, du Maine et de la Normandie, a joué, dès le XV^e siècle, un rôle stratégique. Cette forteresse médiévale édifiée sur une dalle de pierre et un fossé sec de dix mètres, a conservé, à travers les siècles, son architecture militaire. Ses huit tours reliées par un rempart, sa barbacane à trois étages de tir, ses deux ponts-levis le rendent inattaquable.



Au fil des siècles, différentes anecdotes émaillent l'histoire des lieux : en 1580, le seigneur de Beaumont, alors propriétaire, épouse une jeune femme très courtisée. L'intendant du château lui déclare sa flamme, le mari jaloux la tue puis il fait édifier un calvaire pour expier son crime ! François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, devient, sous Louis XIV, propriétaire du château, par mariage avec Anne de Souvré. La galerie de portraits du petit salon en témoigne. En 1836, Victor Hugo qui, passant à Lassay, dessine le château. Il frappe à la porte pour le visiter mais un domestique le prend pour un vagabond !

Quittons Lassay pour **Bois Thibault**, l'un des châteaux les plus importants de la baronnie de Mayenne. Subsistent aujourd'hui de superbes vestiges symbolisant l'importance de ce site reposant sur une motte cadastrale.



Après une halte à Neau pour un déjeuner convivial, nous sommes accueillis au **château de Bourgon** datant du XV^e siècle. Au fil de la visite commentée avec passion par les propriétaires, nous découvrons une demeure pleine de charme : la grande cheminée Renaissance en granit, les tapisseries, l'escalier monumental, les remarquables boiseries et l'insolite cabinet bleu de la marquise de Sablé qui, en 1625, le fit entièrement décorer de peintures florales.



Quittons ces lieux au charme romantique pour **l'église Saint Sixte à la Chapelle-Rainsouin**. Cet édifice offre aux regards un superbe retable réalisé par l'architecte angevin, François Trouillard, en 1701 ainsi qu'une remarquable mise au tombeau composée de huit personnages en stuc et pierres polychromes datant de 1522.



Dernière étape de notre journée : **le château de la Grande Courbe** dont le propriétaire nous a narré les étapes d'un vaste chantier de restauration. Demeure fortifiée au bord de la Jouanne, le logis seigneurial est constitué de trois bâtiments d'époques différentes : le Vieux Logis du XIV^e siècle, le logis de la Grande salle du XV^e siècle, le Logis Neuf de la fin du XV^e siècle et du XVI^e siècle. Un merveilleux jardin d'esprit renaissance est structuré par quatre allées qu'encadrent des parterres de buis exécutés selon les dessins d'Olivier de Serres.

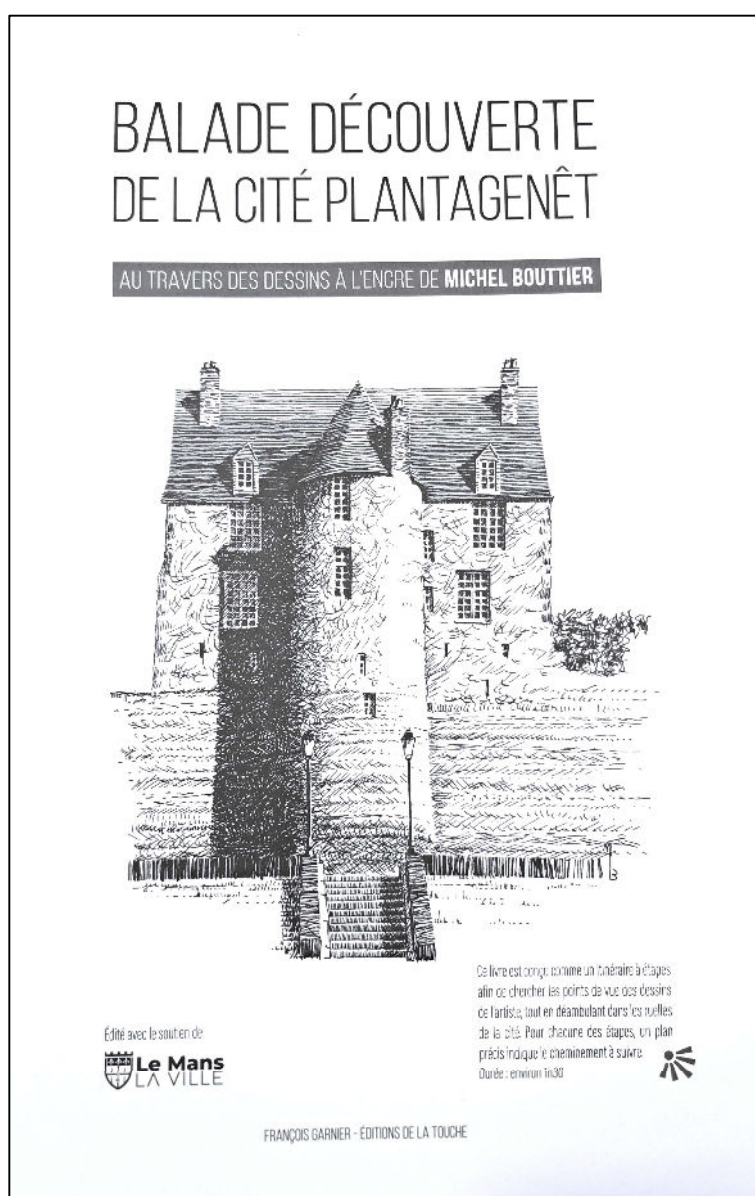


Les images de cette journée riche en échanges grâce à l'accueil des différents propriétaires qui nous ont fait partager leur passion pour le patrimoine ont accompagné notre retour vers Le Mans.

À DÉCOUVRIR !

Une publication de nos adhérents :

**« Balade découverte de la cité Plantagenêt »
Au travers des dessins à l'encre de Michel Bouttier
François Garnier**



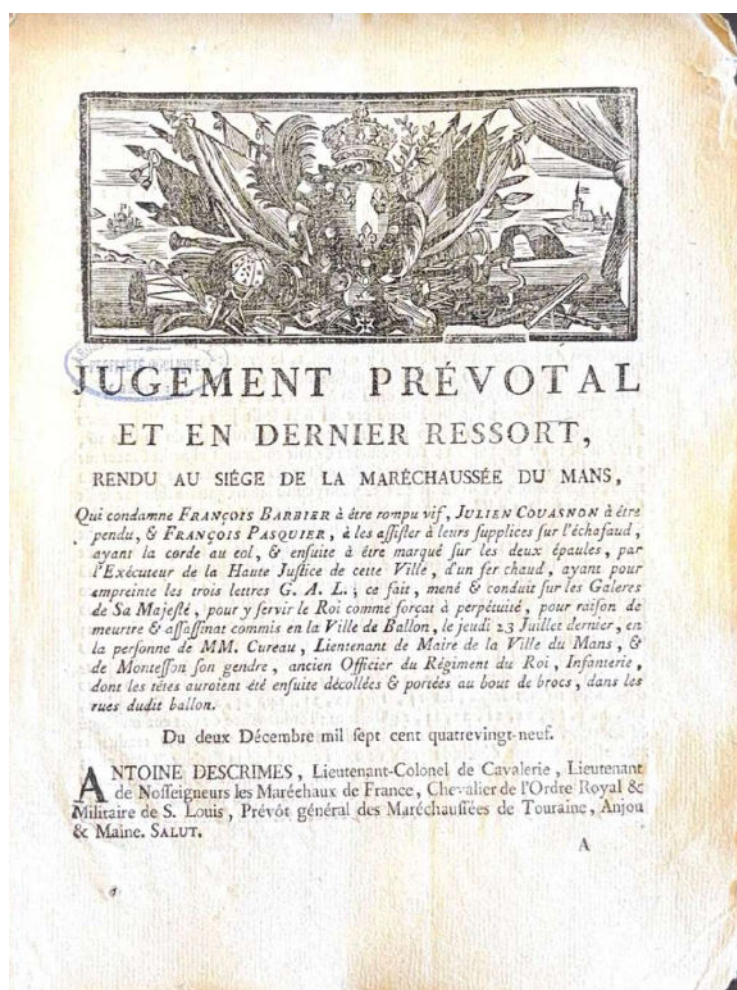
François Garnier, un de nos sociétaires, nous invite, à travers son ouvrage, « Balade découverte de la cité Plantagenêt », à découvrir le Vieux Mans autrement. C'est, à travers les dessins de Michel Bouttier, chercheur en histoire de l'art et archéologie médiévale, récemment disparu, que le lecteur déambulera dans la cité Plantagenêt. Pour l'accompagner dans cette promenade, chaque page du livre présente un lieu historique à travers un dessin de Michel Bouttier mis en regard d'une photographie récente avec un bref historique. Une cartographie permet, au cours de cette déambulation d'une à deux heures, de partager le regard de l'artiste fait d'ombres et de lumières avec celui du promeneur.

HISTOIRE ANECDOTIQUE DU MAINE

Le Jeudi Fou de Ballon, le 23 juillet 1789

Par

Lorenzo Girard



À la suite de la prise de la Bastille, une vague de panique, que l'historien Georges Lefebvre baptise « la Grande Peur », submerge le royaume. Le Tiers État craint que des « brigands », soudoyés par la noblesse, ne parcourent les campagnes afin de couper le blé et d'incendier les villages. La Grande Peur du Maine naît le 21 juillet à La Ferté-Bernard et, le lendemain, elle atteint toute la province au son du tocsin. C'est dans ce climat de psychose collective que le 23 juillet, cinq à six mille habitants d'une vingtaine de paroisses convergent en armes vers Ballon, que l'on dit menacée.

En réalité, la peur réveille de vieux griefs que les cahiers du printemps n'avaient qu'effleurés. À défaut des « brigands », la foule trouve d'autres coupables. Les hostilités débutent au château de Nouans. C'est là que se sont réfugiés Charles Pierre Cureau, riche bourgeois du Mans, ainsi que son gendre Balthazar Michel, comte de Montesson. À l'origine, les paroissiens se rendent à

Nouans pour placer les deux notables à la tête d'une milice locale. Mais, alors qu'ils gagnent Ballon, Cureau et de Montesson sont reconnus et désignés comme des « affameurs du peuple ». Enfermés dans le château, ils proposent de l'argent contre leur libération, en vain. Cureau est le premier à être lynché, on lui arrache sa perruque, on le jette dans les douves, on le traîne près du grenier à sel avant de l'achever à coups de fourches, de brocs et de faux. Son gendre est lui aussi frappé avant d'être fusillé dans la cour du château. Leurs têtes sont coupées, hissées sur des fourches et promenées dans les rues de Ballon au son du tambour. À Paris, Foulon et son gendre Bertier venaient de subir le même sort.

L'écho du drame retentit jusqu'à Versailles, comme nous le révèlent les correspondances du député Ménard de la Groye : « cette action horrible n'est ignorée de personne, soit à la Cour, soit dans notre Assemblée ». Face aux troubles de l'été 1789, le roi ordonne, par lettres patentes, que les séditeux soient jugés prévôtalement.

En décembre 1789, trois hommes sont condamnés pour les événements de Ballon. Barbier est rompu vif, Couasnon est pendu et Pasquier est envoyé aux galères. Le jugement, imprimé en 800 exemplaires, vise moins à punir qu'à restaurer l'ordre. Mais *quid* de Francoeur, désigné comme le principal meneur par Barbier, et de Charpentier, libéré alors qu'il s'était vanté d'avoir tiré le premier ? La justice a-t-elle jugé une foule, ou seulement ceux qu'elle pouvait atteindre ?

Illustration : Première page imprimée du jugement prévôtal relatif aux assassinats de Cureau et de Montesson. Arc. Dép. Sarthe, B1429, Jugement Prévôtal et en dernier ressort, rendu au siège de la maréchaussée du Mans.

Pour en savoir plus :

GIRARD, Lorenzo, *De l'expression du mécontentement à la violence collective : le phénomène de la Grande Peur dans le Haut-Maine septentrional (1789)*, Paris, Faculté des Lettres de Sorbonne Université, Mémoire de Master 2 sous la dir. de M. Jean-François Dunyach, 2026.

Disponible, en ligne, à l'adresse suivante :

https://www.academia.edu/170829389/De_l'expression_du_mécontentement_à_la_violence_collective_le_phénomène_de_la_Grande_Peur_dans_le_Haut_Maine_septentrional_1789

Vous souhaitez participer et proposer un article ?

Contactez-nous : sham.lemans72@gmail.com

BULLETIN ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone fixe :

Mobile :

Adhère à la Société Historique et Archéologique du Maine et verse ma cotisation annuelle de 50 € par chèque à l'ordre de la SHAM (adressé au président : Joël Grouas, 21 rue de Sarthe 72000 Le Mans)

Conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Je consens à l'utilisation de mes données personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone, adresse électronique) collectées par la Société Historique et Archéologique du Maine dans le but exclusif de me communiquer les informations qui me sont destinées en qualité de sociétaire : courrier, diffusion de la Revue Historique et Archéologique du Maine, invitations aux conférences, colloques et sorties et généralement toutes les activités organisées par la société et conformes à son objet. J'autorise aussi la société à m'informer directement d'opportunités culturelles analogues émanant d'autres organismes. Le destinataire des données est la SHAM. Les données ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au RGPD, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification que je peux exercer en m'adressant à : SHAM – Archives départementales de la Sarthe – 9 rue Christian Pineau 72100 LE MANS, courriel : contact@histoire-maine.fr). Je peux également, pour motif légitime, m'opposer au traitement des données me concernant.

À

le

Signature :